

Séance ordinaire du 10 mars 2015

À la séance ordinaire du Conseil municipal de Notre-Dame-des-Bois tenue le 10 mars 2015, à 19 h 30, au lieu ordinaire des séances, les conseillers et conseillères présents sont :

District # 1. Madame Julie Demers
District # 2. Madame Joanne Savage
District # 3. Madame Rita Fortier
District # 4. Monsieur Marc-André Vallières
District # 5. Monsieur Raymond Goyette
District # 6. Monsieur Jean-Guy Noël

Tous formants quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Yvan Goyette.

Mme Guylaine Blais, directrice générale & secrétaire-trésorière est aussi présente.

2015-03-067 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Monsieur Raymond Goyette
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE l'ordre du jour soit adopté en laissant les affaires diverses ouvertes et en ajoutant le point suivant : demande à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec (CPTAQ) – Fabrique Saint-Joseph des Monts

**2015-03-068 Adoption du procès-verbal de la séance du
10 février 2015**

Il est proposé par Monsieur Jean-Guy Noël
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le procès-verbal de la séance du 10 février 2015 soit adopté et signé tel que présenté.

**2015-03-069 Offre de la firme comptable Raymond
Chabot Grant Thornton (RCGT)**

Il est proposé par Monsieur Raymond Goyette
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le conseil accepte, pour un an, l'offre de service de la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT) concernant la méthode simplifiée de calcul des remboursements de TPS et de TVQ qui nous a été envoyé le 13 janvier dernier.

**2015-03-070 Demande de projet 2015 — Mois de l'arbre
et des forêts**

Attendu que des plants d'arbres sont fournis gratuitement par le ministère des Ressources naturelles par l'entremise de l'Association Forestière du Sud du Québec (AFSQ) dans le cadre du mois de l'arbre et des forêts;

(suite de la résolution #2015-03-070)

Il est proposé par Monsieur Marc-André Vallières
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

Que le conseil municipal autorise une demande pour l'obtention de 900 arbres à l'Association Forestière du Sud du Québec (AFSQ). QUE l'inspecteur M. Ghislain Lambert soit responsable de ce dossier.

**2015-03-071 Achat d'une publicité dans le cahier spécial
de l'Écho de Frontenac sur l'habitation et la
rénovation**

Attendu que l'Écho de Frontenac publie prochainement un cahier spécial sur l'habitation / rénovation;

Attendu que le conseil souhaite attirer de nouveaux habitants dans notre municipalité;

Attendu que nous avons une qualité de vie et des services qui sont importants à faire valoir pour attirer des gens chez nous;

Attendu que c'est tous ensemble qu'on pourra faire tourner l'économie de notre municipalité;

Attendu que deux propriétaires de développement résidentiel sont prêts à prendre de la publicité avec la municipalité pour mettre celle-ci bien en valeur, soit chacun ¼ de page et assumer ¼ de la facture;

Il est proposé par Madame Julie Demers
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

Que le conseil municipal accepte de prendre une page publicitaire dans le cahier spécial sur l'habitation / rénovation offert par l'Écho de Frontenac au coût de 850 \$ + taxes.

** La directrice générale & secrétaire-trésorière a remis aux membres du conseil une liste des chèques qu'elle a émis du 4 février au 2 mars 2015, ainsi qu'une liste des réquisitions autorisées par des employés municipaux, tel qu'autorisé et exigé par le règlement de contrôle et suivi budgétaire. Un résumé des salaires versés du 1er au 28 février 2015 est également déposé.

2015-03-072 Compte du mois

Il est proposé par Monsieur Marc-André Vallières
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE les comptes présentés par la secrétaire-trésorière en date du 10 mars 2015 soient payés avec les fonds disponibles des postes budgétaires respectifs. Les chèques #201500112 à 201500159 sont émis.

Période d'information (19 h 43)

2015-03-073 Aménagement d'une armoire de rangement dans le bureau municipal

Attendu que nous avons une problématique de manque d'espace de rangement dans la voûte et dans le bureau municipal;

Attendu que nous avons fait sortir des prix, auprès de trois entrepreneurs, pour la construction d'un mur et installation d'une porte coulissante dans le but de faire une armoire de rangement dans le bureau municipal;

Il est proposé par Monsieur Jean-Guy Noël
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

Que le conseil donne le mandat à « les constructions Mario Boucher inc » pour faire les travaux de construction d'un mur et installation d'une porte coulissante au bureau municipal.

2015-03-074 Autorisation de travaux suite aux recommandations de la compagnie d'assurance et travaux électriques au centre communautaire

Attendu que des représentants de la compagnie d'assurance (MMQ) ont fait la visite de tous les bâtiments municipaux;

Attendu qu'une lettre datée du 20 janvier dernier fait rapport des travaux et/ou correctifs à apporter;

Attendu que dans ces recommandations on y retrouve des travaux d'électricité et que nous avons aussi des travaux électriques à faire au centre communautaire;

Attendu que des demandes de prix ont été faites pour les travaux d'électricité;

Il est proposé par Monsieur Jean-Guy Noël
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le conseil municipal autorise l'inspecteur à faire tous les achats et travaux nécessaires afin de se conformer aux recommandations de la mutuelle des municipalités du Québec (MMQ).

On y retrouve entre autres

- à l'aréna : des travaux d'électricité, installation des baies vitrées, installation de lumières d'urgence & de sortie de secours, installation d'une cage pour les bonbonnes de propane, etc..
- au garage : installer des butoirs et mettre le réservoir à diesel sur une base de béton
- au centre communautaire : installer une main courante

QUE tous les travaux d'électricité soient faits par CJS électrique inc., puisqu'il avait le meilleur prix.

2015-03-075 Annuler la résolution 2014-02-061 – Appropriation du surplus – frais d'émission d'un refinancement

Considérant la recommandation de nos comptables;

(Suite de la résolution #2015-03-075)

Il est proposé par Madame Rita Fortier
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le conseil municipal annule la résolution 2014-02-061 – Appropriation du surplus – frais d'émission d'un refinancement.

2015-03-076 Contribution municipale 2015 pour le déneigement au Domaine des Appalaches

Il est proposé par Monsieur Jean-Guy Noël
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

Que le conseil municipal accepte qu'une contribution, équivalent à 20 % du contrat de déneigement qui sera payé en 2015 à l'entrepreneur pour le secteur Domaine des Appalaches, soit assumée par la taxe foncière générale.

2015-03-077 Contribution municipale 2015 pour le déneigement du chemin Marcil

Il est proposé par Madame Joanne Savage
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

Que le conseil municipal accepte qu'une contribution, équivalent à 20 % du contrat de déneigement qui sera payé en 2015 à l'entrepreneur pour le déneigement du chemin Marcil, soit assumée par la taxe foncière générale.

2015-03-078 Ventes pour le non-paiement des taxes municipales

Il est proposé par Madame Rita Fortier
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le conseil municipal mandate la directrice générale & secrétaire-trésorière à procéder à l'envoi des immeubles suivants pour non-paiement de taxes municipales à la MRC du Granit :

no lot	Nom	Arrérages et taxes municipales 2015	Arrérages et taxes scolaires 2015
4 768 597	Bourgault Guylaine	831.83 \$	94.75 \$
4 865 193	Côté Régis	352.99 \$	0 \$
4 767 072	L'archeveque Renald & Carrière Carole Suzie	2356.95 \$	737.74 \$
4 767 567	Landry Charles	665.97 \$	214.82 \$
4 767 791	Landry Charles	2009.01 \$	416.43 \$
4 766 958	Halshtok Iftach	1131.68 \$	139.56 \$

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière soit mandatée par le conseil municipal pour représenter la municipalité lors de la vente pour défaut de paiement de taxes. Qu'elle soit autorisée à faire une offre pour et au nom de la municipalité, uniquement pour la somme qui sera indiquée dans l'avis public de la MRC. Qu'elle soit autorisée à signer tous les documents requis et à faire adjudgée l'immeuble au nom de la municipalité si elle n'est pas vendue.

(suite de la résolution #2015-03-078)

QU'en l'absence de la directrice générale et secrétaire-trésorière, que monsieur Ghislain Lambert, inspecteur ou M. Yvan Goyette, maire soit autorisé à représenter la municipalité et à signer tous les documents requis.

2015-03-079 Entérine l'achat d'un radiateur pour le camion Western

Attendu qu'il y a une fuite sur le radiateur du camion Western;

Attendu que la garantie est terminée, mais que le fournisseur constate que le bris a été causé par la vibration du camion et que ceci n'aurait pas dû endommager le radiateur;

Attendu que le fournisseur Tardif Diésel propose de payer 75% du coût de remplacement d'un radiateur neuf et qu'ainsi le nouveau radiateur serait garanti 1 an;

Il est proposé par Monsieur Jean-Guy Noël
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le conseil autorise le remplacement du radiateur brisé par un radiateur neuf, et que le coût assumé par la municipalité correspond à 25% du coût d'achat d'un radiateur neuf.

2015-03-080 Entérine l'achat d'un bras de poussée

Attendu qu'un bras de poussée a été brisé pour l'aile de côté du camion Mack;

Il est proposé par Monsieur Marc-André Vallières
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le conseil entérine l'achat d'un bras de poussée chez Tenco au coût de 716 \$ + taxes.

2015-03-081 Entérine l'achat de deux pneus pour la rétrocaveuse

Attendu qu'il y avait une crevaison sur un pneu de la rétrocaveuse;

Attendu qu'on devait changer deux pneus de la rétrocaveuse et que cet achat avait été prévu lors de la préparation budgétaire;

Il est proposé par Madame Joanne Savage
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

Que le conseil entérine l'achat de deux pneus pour la rétrocaveuse au coût de 743.46 \$ chacun + taxes, chez Ressort Robert – Traction Mégantic.

**2015-03-082 Remboursement de pièce pour un véhicule
 accroché par la charrue**

Attendu qu'un employé municipal a légèrement accroché un véhicule en bordure du chemin lors d'une opération de déneigement, soit d'élargissement de chemin;

Attendu que le véhicule a été laissé en bordure du chemin en face du garage Dupuis en attendant une réparation;

Il est proposé par Monsieur Raymond Goyette
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

Que le conseil propose de payer les factures des pièces usagées à changer et que M. Stéphane Dupuis assume la main d'œuvre pour le changement de ces pièces.

**2015-03-083 Mandat pour la vérification annuelle des
 débitmètres**

Attendu qu'on a l'obligation de faire valider annuellement les 5 débitmètres (magflow) nécessaires pour la station d'épuration et le poste de surpression ainsi que le canal parshall;

Il est proposé par Monsieur Raymond Goyette
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

Que le conseil accepte l'offre de service de la firme d'experts-conseils AVIZO de Sherbrooke, pour faire la validation des débitmètres et du canal parshall.

**2015-03-084 Validation des données mensuelles
 relatives à l'exploitation de son OMAE**

ATTENDU QUE le Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées (ROMAEU), en vigueur depuis le 11 janvier 2014, confère de nouvelles obligations aux exploitants d'ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées (OMAE), dont la responsabilité de transmettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), par voie électronique, un rapport mensuel au plus tard 42 jours suivants la fin de chaque mois ainsi qu'un rapport annuel avant le 1^{er} avril de chaque année;

ATTENDU QUE les exploitants d'OMAE transmettent leurs données d'exploitation en utilisant le système de suivi des ouvrages municipaux d'assainissement des eaux (SOMAE) accessible par le Portail gouvernemental des affaires municipales et régionales (PGAMR) du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT);

ATTENDU QUE dans le nouveau contexte réglementaire, les municipalités doivent maintenant procéder à la validation des données mensuelles relatives à l'exploitation de leurs OMAE, afin de finaliser la transmission des rapports mensuels et être en mesure de produire le rapport annuel requis par le ROMAEU.

ATTENDU QU'À la demande de certaines municipalités, la MRC est prête à effectuer cette validation pour les municipalités qui en feront la demande;

Il est proposé par Monsieur Marc-André Vallières
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

(suite de la résolution 2015-03-084)

QUE le conseil de la municipalité de Notre-Dame-des-Bois confie à la MRC du Granit le mandat de la validation des données mensuelles relatives à l'exploitation de son OMAE

QUE le conseil accepte que la MRC lui facture ce service aux taux (temps) réels effectués pour la validation des données mensuelles relatives à l'exploitation de son OMAE.

QUE la présente autorisation est valide jusqu'à avis contraire.

**2015-03-085 Adoption du plan de développement de la
municipalité de Notre-Dame-des-Bois**

Attendu que le comité de développement a présenté aux membres du conseil un calendrier des projets 2015 à 2017;

Attendu que ce calendrier a été présenté à titre de plan de développement 2015-2017;

Il est proposé par Monsieur Marc-André Vallières
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

Que le conseil municipal adopte le calendrier des projets 2015-2017 comme plan de développement 2015-2017 pour la municipalité de Notre-Dame-des-Bois.

QU'une copie du calendrier des projets 2015-2017 est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

**2015-03-086 Mandat pour l'exécution des travaux
électriques au centre communautaire**

Il est proposé par Monsieur Jean-Guy Noël
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le conseil mandate CJS électrique pour effectuer les travaux électriques nécessaires pour l'installation de la nouvelle entrée électrique au centre communautaire avec branchement de la génératrice ainsi que les travaux prévus dans la cuisine du centre communautaire suite à l'acceptation de notre demande de subvention au Programme Nouveau Horizon pour les Aînés (PNHA).

**2015-03-087 Autorisation pour achat de paillis et plantes
pour l'entretien des plates de bandes
municipales**

Il est proposé par Madame Julie Demers
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le conseil municipal autorise l'achat pour la période estivale 2015 d'un maximum de 400\$ de fleurs, plantes, arbustes ainsi que de deux voyages de paillis pour une valeur d'environ 350\$ chacun, et ce tel que prévu lors de l'adoption du budget.

2015-03-088 Engagement de trois personnes pour le service d'animation estivale 2015

Il est proposé par Madame Julie Demers
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

Que le conseil municipal engage les trois personnes suivantes pour le service d'animation estivale : Mme Émilie Lambert, Mme Valérie Côté et Mme Roxanne Sorel.

QUE le nombre d'heures de travail de chacune et l'organisation de l'horaire seront établis lorsque nous aurons eu une réponse d'Emploi d'été Canada.

2015-03-089 Soirée d'information pour le projet de gymnase et locaux communautaires

Il est proposé par Monsieur Raymond Goyette
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le conseil municipal organise en collaboration avec l'école une soirée d'information pour le projet de gymnase et locaux communautaires afin d'informer les citoyens. QUE l'invitation soit publiée dans le journal Plein la vue ainsi que dans les endroits publics de la municipalité.

Que le conseil assumera les photocopies en collaboration avec l'école.

2015-03-090 Correction/annulation d'un lot suite à la réforme

Attendu que lors des travaux de la réforme une parcelle de terrain, située à l'intérieur des limites du Parc du Mont-Mégantic, a été inscrite au nom de la municipalité et aurait dû être inscrite au nom du ministère;

Attendu que le ministère souhaiterait voir effectuer une correction dans le but d'être propriétaire de tout le terrain situé à l'intérieur des limites du Parc;

Attendu que le ministère assumera tous les coûts reliés à cette correction;

Il est proposé par Madame Joanne Savage
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le conseil mandate la firme Ecce Terra arpenteur géomètre à faire la correction nécessaire. QUE les frais reliés à ce contrat seront refacturés par la municipalité au Ministère des forêts, faune et des parcs.

2015-03-091 Achat de tablette pour l'armoire du bureau municipal

Il est proposé par Madame Julie Demers
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

Que le conseil autorise l'achat de tablette ajustable commercial pour mettre dans la nouvelle section du bureau municipal qui servira de rangement. Que l'achat soit effectué chez Manu Vic inc. au coût de 544.75 \$ + taxes.

**2015-03-092 Autorisation de signature d'une convention
avec la Fondation des maladies du cœur et
de l'AVC pour la fourniture d'un
défibrillateur**

Attendu que la demande d'obtention d'un défibrillateur pour installer à l'aréna a été acceptée;

Attendu que la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC nous demande de signer une « convention de fourniture de DEA » (défibrillateur externe automatisé);

Il est proposé par Madame Julie Demers
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité la convention avec la Fondation.

**2015-03-093 Formation d'un secouriste en milieu de
travail - CSST**

Attendu que nous avons droit gratuitement par la CSST à une formation de secouriste en milieu de travail;

Il est proposé par Monsieur Jean-Guy Noël
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le conseil autorise M. Yves Gaudet, employé de voirie, à suivre cette formation de deux jours qui aura lieu à Lac-Mégantic.

**2015-03-094 Demande à la Commission de Protection du
Territoire Agricole du Québec (CPTAQ) –
Fabrique Saint-Joseph des Monts**

Attendu que la Fabrique Saint-Joseph des Monts fait une demande à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec (CPTAQ) pour obtenir une autorisation pour lotir, aliéner et utiliser à une fin autre que l'agriculture une partie de terrain;

Attendu que suite à la réforme cadastrale la Fabrique a réalisé que le terrain qu'elle possédait (4 767 290) et qu'elle utilisait ne correspond pas aux titres de propriété;

Attendu que la Fabrique fait une demande dans le but de régulariser la situation, en proposant un échange de terrain avec le propriétaire voisin (4 767 295);

Attendu que la situation est existante sur le terrain depuis de nombreuses années, et qu'elle ne cause préjudice à personne;

Attendu que les parties sont tous d'accord;

Il est proposé par Madame Joanne Savage
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

Que le conseil municipal de Notre-Dame-des-Bois appuie la demande faite par la Fabrique Saint-Joseph des Monts à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec (CPTAQ).

Période de questions (20 h 42)

2015-03-095 Levée de la séance

Il est proposé par Monsieur Raymond Goyette
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE la présente séance soit levée.

M. Yvan Goyette
Maire

Mme Guylaine Blais
Directrice générale &
Secrétaire-trésorière

(Il est 21 h 20)